

L'OTSTTSO SCHÉMA STRATÉGIQUE 2016-2019

MISSION

L'OTSTTSO protège l'intérêt du public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

VALEURS FONDAMENTALES

Respect
Équité et transparence
Efficience et efficacité
Leadership et obligation de rendre compte
Conduite éthique
Collectivités de soutien

VISION

L'OTSTTSO s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci. Nous estimons que nous avons réalisé cette vision lorsque :

- Toute personne admissible est inscrite auprès de l'Ordre.
- Toutes les parties prenantes ont une bonne compréhension du rôle et de l'importance de l'Ordre ainsi que de l'intérêt d'y adhérer.
- Les travailleuses sociales/travailleurs sociaux et les techniciennes/techniciens en travail social disposent d'un champ d'activité exécutoire.
- Nous disposons d'un Conseil fort et engagé.
- Nous sommes un leader d'opinion reconnu dans le secteur et plus largement au sein de la communauté de réglementation.
- Il existe un examen standard conditionnant l'entrée en exercice des travailleuses sociales/travailleurs sociaux et des techniciennes/techniciens en travail social.
- Il existe une plateforme technologique totalement intégrée destinée à accroître la transparence des activités de l'Ordre et de ses processus pour promouvoir la protection du public.
- Seuls les membres inscrits utilisent les titres de qualification protégés.

PRIORITÉS POUR 2016-2019

PRIORITÉ 1

Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public

- 1.1 Élaborer une stratégie de communication.
- 1.2 Accroître la sensibilisation des employeurs.
- 1.3 Accroître la sensibilisation du monde éducatif.
- 1.4 Élaborer une campagne de défense des droits auprès du gouvernement.

PRIORITÉ 2

Faire respecter une pratique éthique et professionnelle

- 2.1 Réviser le Programme de maintien de la compétence.
- 2.2 Examiner et réviser les normes de pratique.
- 2.3 Prendre de nouvelles mesures en vue de la mise en œuvre de l'examen d'entrée en exercice.

PRIORITÉ 3

Maintenir une gouvernance efficace

- 3.1 Examiner, réviser et clarifier les rôles.
- 3.2 Miser sur la technologie pour améliorer le travail du Conseil et des comités.
- 3.3 Promouvoir une culture de la diversité, de la demande d'information et de l'accessibilité au sein de l'Ordre.

PRIORITÉ 4

Atteindre une efficacité réglementaire

- 4.1 Améliorer les stratégies d'application de la protection des titres de qualification et de maintien.
- 4.2 Accroître l'utilisation efficiente de la technologie dans les activités de l'Ordre.
- 4.3 Garantir des processus de plainte et de sanction efficaces et opportuns.
- 4.4 Satisfaire les attentes du public et du gouvernement en matière d'augmentation de la transparence.
- 4.5 Collaborer avec d'autres organismes de réglementation dans tout le Canada pour connaître les initiatives en matière de réglementation dans le but d'envisager la nécessité d'une harmonisation.



Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

250, rue Bloor est, bureau 1000, Toronto, Ontario M4W 1E6
Télé : 416-972-9882 • Numéro sans frais : 1-877-828-9380 • Télécopieur : 416-972-1512
Courriel : info@otsttso.org • otsttso.org